

DOSSIER

PROSPECTIVES ET RÉFLEXIONS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :
UN PROJET SOCIÉTAL ? UN CONTRAT POLITIQUE ?
UN ENGAGEMENT INDUSTRIEL ?

Déjeuner-débat au Conseil Économique, Social et Environnemental
avec Jean-Paul DELEVOYE et Bernard PERRET



Sommaire

P4 Dossier

Déjeuner-débat du 7 juillet 2011

Le développement durable : un projet sociétal ? Un contrat politique ? Un engagement industriel ?

P16 Lu, vu, entendu

Séminaire développement 2012

Commission environnement

Le béton érige son palmarès ! Des maisons
BBC et des particuliers récompensés

La filière béton hisse les couleurs du « béton
naturellement » à BATIMAT

Béton prêt à l'emploi et mécénat...
C'est possible !

Concours national bétons agricoles 2011

Tribune : La Parole à Dominique DELORME

P27 L'actu

Activité des régions

Informations nationales

P32 Vient de paraître



SIÈGE SOCIAL :
3, rue Alfred Roll
75849 Paris Cedex 17
tél. : 01 44 01 47 01
fax : 01 44 01 47 47
email : snbpe@snbpe.org



SITE INTERNET :
www.snbpe.org
www.snpb.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Alain Camus

RÉDACTEUR EN CHEF :
Benoist Thomas

CONCEPTION
www.antonindoussot.fr

ICONOGRAPHIE DE CE NUMÉRO :
Droits réservés Toupie
Développement

IMPRESSION : Inboard
Imprimé sur papier recyclé

Edito

Rachid Benyakhlef est, depuis mai 2011, président du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière. Il est directeur général de Lafarge Ciments. Né en 1957, il est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines et titulaire d'un doctorat d'ingénieur.

De 2008 à 2010, notre profession a été confrontée à une baisse d'activité importante liée au ralentissement économique qui a sérieusement impacté le secteur du bâtiment. Entre 2009 et 2010 le nombre de mises en chantier était repassé juste en dessous de la barre symbolique des 300 000, loin de l'objectif souhaité de 500 000 nouveaux logements par an.

Depuis la fin de l'année 2010, le secteur du bâtiment a toutefois renoué avec la croissance et les indicateurs du secteur se sont stabilisés à la hausse en 2011 avec à fin juillet +14 % de mises en chantier et +10,5% de permis de construire. Pour autant, des inquiétudes persistent pour l'avenir en raison du faible nombre de biens à vendre et de la hausse possible des taux d'intérêt en lien avec la crise de la dette souveraine.

Face à ces incertitudes conjoncturelles, nous devons plus que jamais mettre en exergue les avantages d'une filière de proximité au service de la construction durable. Le recours à des ressources naturelles locales et une forte contribution à l'économie des territoires permettent à notre filière d'offrir des solutions au plus près des professionnels et de leurs besoins pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement. Notre action de communication « le béton naturellement » et les résultats de notre grand concours de maison Basse Consommation contribuent à balayer les idées reçues, en apportant la preuve que notre matériau, sous toutes ses formes offre de nombreuses solutions constructives en faveur de bâtiments et infrastructures respectueuses de l'environnement. Il nous faut donc, sans complexe, revendiquer cette réalité, et porter ce message tant au niveau national que local.

Restons enfin mobilisés sur une politique d'innovation volontariste pour faire émerger toujours plus de solutions constructives à forte valeur ajoutée tant en terme de performances que de contribution à la construction durable. Acteur à la fois de l'économie régionale et mondiale, face à la financiarisation à outrance et à la société du « tout service », la filière béton peut et doit affirmer haut et fort ses avantages concurrentiels, sa proximité et son ancrage vernaculaire dans la société.



◆ **Rachid BENYAKHLEF**
Président du Syndicat Français
de l'Industrie Cimentière



SNBPE, EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

DÉJEUNER-DÉBAT DU 7 JUILLET 2011

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN PROJET SOCIÉTAL ? UN CONTRAT POLITIQUE ? UN ENGAGEMENT INDUSTRIEL ?

En ouverture du déjeuner-débat du SNBPE, Olivier APRUZZESE, son président, a tenu à remercier de leur présence, « Monsieur le président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Monsieur DELEVOYE, qui nous accueille, Monsieur Bernard PERRET, du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement, membre du Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable, Monsieur Jean-Marie BELLARD, Vice-président du Conseil régional d'Alsace, Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers de Paris, Mesdames et Messieurs les présidents des syndicats et associations professionnelles,



♦ **Benoist THOMAS**

Secrétaire général
SNBPE

Mesdames et Messieurs les délégués et secrétaires généraux des syndicats et associations professionnelles... » et de poursuivre « je remercie de nouveau le Président DELEVOYE de nous accueillir dans ce palais qui sonne agréablement aux oreilles des représentants de la filière béton prêt à l'emploi. En effet, que peut-on rêver de mieux pour ce déjeuner-débat que d'être dans un bâtiment conçu par l'architecte Auguste PERRET à la fin des

EN PRÉSENCE DE :

- **Jean-Paul DELEVOYE**
Président du CESE
 - **Olivier APRUZZESE**
Président du SNBPE
 - **Bernard PERRET**
Conseil général de l'environnement
et du développement durable
 - **Jean-Marie BELLIARD**
Vice-président du Conseil
Régional d'Alsace, Maire de Sierentz
 - **Jean-Pierre MAIER**
Président de l'UNESI - FFB
 - **Nicolas VUILLIER**
Président de l'UNPG
 - **Dominique METAYER**
Président UNA Maçonnerie
& Carrelage - CAPEB
 - **Rachid BENYAKHLEF**
Président du SFIC
 - **Jean BONNIE**
Président de la FIB
 - **Fabienne GASNIER**
Conseiller de Paris
Commission environnement
 - **Gérard BOBIER**
Président CNATP
 - **Isabelle DI FLORIO**
Présidente UMF Lorraine
 - **Christian BLANC**
Président du Bureau de Cimbéton
 - **Aline ARROUZE**
Conseiller de Paris
Commission environnement
 - **Denis MAÎTRE**
Président de l'UNICEM
 - **Christian LE ROUX**
Directeur du Cabinet du Président
du CESE
 - **Jérôme DUBUS**
Conseiller de Paris, secrétaire
national du Nouveau Centre
 - **Benoist THOMAS**
Secrétaire Général SNBPE - SNPB
- Débat animé par Philippe CÔME.



↑
**Olivier
APRUZZESE**
↗
**Jean-Paul
DELEVOYE**

années 30, bâti par la société des grands travaux en béton des frères Perret et destiné à accueillir le Musée des Travaux Publics ?

C'est un bâtiment hors norme pour l'époque, par la qualité esthétique des bétons qui ont été mis en œuvre.

Auguste Perret fait partie de cette longue tradition d'architectes français qui ont contribué à développer des concepts environnementaux destinés à développer une géométrie urbaine au service des citoyens ; la reconstruction du centre-ville du Havre en est un exemple.

Depuis, ce palais a une plus haute destination au service de notre pays car il abrite le Conseil Économique, Social et Environnemental sur lequel je ne doute pas que le Président DELEVOYE ait à nous apprendre.

Nous avons invité M. Bernard PERRET à participer à nos débats. Bernard Perret est un ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur et socio-économiste, auteur

de nombreux ouvrages, parmi lesquels « L'économie contre la société », « L'avenir du travail », « Les nouvelles frontières de l'argent » et « La logique de l'espérance ».

Je ne sais pas si Monsieur PERRET a des liens de parenté avec son homonyme architecte. En tout cas, il nous interpelle au travers de son récent ouvrage « Pour une raison écologique » sur les motifs pour lesquels nous devons changer rapidement nos comportements pour élaborer des principes éthiques, voire juridiques, trouver et développer les bonnes incitations économiques, apprendre à mesurer ou mettre des indicateurs pertinents sur l'impact environnemental des activités et des décisions que nous prenons qui impactent le futur, réellement prendre en considération le vivant et la biodiversité et enfin, tout simplement respecter la nature.

Je crois même que vous avez ajouté que nous ne méritons pas de nous suicider ; je partage ce point de vue.



Au moment où ces questions de société agitent un grand nombre de nos citoyens, notre syndicat, le SNBPE, a souhaité organiser en liaison avec les acteurs de la construction, ce déjeuner-débat :

Le développement durable : s'agit-il d'un projet sociétal ? D'un contrat politique ? D'un engagement industriel ? »

Le président Jean-Paul DELEVOYE ne put s'interdire de se poser une première question « si à l'époque, les normes, les processus de décisions, avaient été aussi exigeants qu'aujourd'hui, Perret aurait-il pu construire ce palais ?

Je suis provocateur mais tout simplement parce que Perret, qui avait déjà compris à quel point il est essentiel d'associer les architectes et les constructeurs de bâtiments, avait, avec son ami Gustave Eiffel, décidé de révolutionner les méthodes de construction et de proposer le béton comme matériau, alors qu'à l'époque la pierre était dominante.

Il nous interpelle sur le fait que nos sociétés doivent toujours, aujourd'hui, essayer d'intégrer l'innovation, non pas comme facteur de risques mais comme facteur de progrès, dans un moment où nos sociétés sont parfois plus guidées par les émotions que par les convictions.

On voit bien les difficultés qu'ont aujourd'hui celles et ceux qui innovent, à faire en sorte de dépasser les inquiétudes pour nourrir un certain nombre d'espérances.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental réunit la totalité des organisations professionnelles (syndicales et patronales), les représentants des jeunes et les représentants des mouvements environnementalistes et écologistes. Nous avons très clairement souhaité positionner le nouveau Conseil qui, dans la révision constitutionnelle a la parité et a une possibilité d'évaluation des politiques publiques, à faire des propositions d'anticipation sur les évolutions de la société, de recevoir des pétitions citoyennes pour traiter les sujets qui lui sont portés à connaissance.

J'ai très clairement souhaité que ce palais soit, à l'instar de la société, ouvert aux citoyens, et que ce soit une Maison des Citoyens dans laquelle les sujets qui fâchent peuvent être débattus. Ce n'est pas du tout un reproche puisque mon ambition est de restaurer la confiance entre le politique et le citoyen, entre le syndicalisme et le citoyen. Mais trop souvent aujourd'hui le politique préfère le confort des réponses à l'inconfort des questions, et quand on pose une mauvaise question, on est à peu près sûr d'avoir une mauvaise réponse. Donc, il faut essayer d'ai-

der le décideur politique à se poser les bonnes questions, même si elles sont dérangeantes.

C'est un débat compliqué parce que nos concitoyens sont devenus plus consommateurs de la République que citoyens de la République, c'est-à-dire : « *je ne cherche plus à savoir ce que je peux apporter à la réussite collective, mais ce que je peux attendre du collectif pour mon confort personnel ; je n'attends pas que le juge soit bon, je veux qu'il fasse mal à celui qui m'a fait mal ; je ne veux pas que le maire soit intelligent et qu'il me présente un plan à 25 ans, je veux qu'il mette un candélabre devant ma porte.* »

Nous tous, les uns et les autres, nous nous sommes laissés entraîner dans cette évolution très préoccupante pour des démocraties modernes : nos électeurs sont de moins en moins citoyens et de plus en plus consommateurs (*je vote pour Untel non pas en fonction de mes convictions, mais en fonction de la préservation de ma niche fiscale ou de mon statut*). Nous sommes devant cette espèce d'hypocrisie où le politique préfère gagner un électeur, même s'il perd un citoyen.

Au moment où il va falloir relever des défis et partager des efforts, c'est le réveil des citoyens et de la responsabilité de chacun qui est aujourd'hui en cause.

Nous devons être attentifs à cela parce qu'en même temps, nous avons laissé les décideurs économiques et les décideurs politiques être sous la dictature de l'urgence et de l'émotion. Quant à l'évidence, chacun sait qu'aujourd'hui nos solutions d'avenir sont des solutions durables à 10, à 15 ou à 25 ans. Comment imaginer avoir une vision et un projet quand on est sous la pression des actionnaires à trois mois et des électeurs à deux ans ? Donc, comment trouver des espaces dans lesquels on permet aux décideurs d'avoir du recul, de la vision, et avec les acteurs qui n'ont pas à se construire une posture sur la qualité du changement, mais un intérêt sur la conduite du changement ?



Ensuite, je pense qu'en ce qui caractérise la compétitivité de la France, par rapport à d'autres pays, c'est que nos acteurs de conduite du changement sont faibles et quand on est faible on construit son identité sur le combat et le conflit. Comment faire en sorte de donner la prime au dialogue permanent plutôt qu'au conflit ? Certaines réformes nécessitent 6 ans, 7 ans en Finlande ; 10 ans, 12 ans en Suède. En Allemagne, il y a en permanence une discussion entre le gouvernement, les syndicats et le patronat. En France, on prépare les rounds et les rencontres, qui créent chaque fois des secousses et des conflits. Le plus préoccupant est que si nos systèmes démocratiques guidaient le choix sur des convictions, on pourrait se tromper dans nos convictions mais avec un sillon relativement profond ; aujourd'hui nous avons laissé nos systèmes démocratiques et nos opinions prisonniers des motions fabriquées par les autres (par les médias généralement).

Trois sentiments structurent nos sociétés : les espérances, les peurs et les humiliations. Le champ des espérances étant aujourd'hui relativement vide tant sur le plan religieux que sur le plan politique, économique, collectiviste ou libéral, on laisse une place ouverte à celles et ceux qui gèrent les peurs et les humiliations.

Aucun système politique, aucun système économique, aucun système industriel, ne résiste à ces tsunamis émotionnels. On a vu la chute d'ANDERSEN en quelques mois, la défaite de Monsieur AZNAR sur un mensonge en 48 heures, et l'on voit aujourd'hui tous les dégâts d'un certain nombre de faits divers qui prennent largement le pas sur les débats de fond, à un moment où la météo internationale n'a jamais été aussi incertaine, où le candidat aux présidentielles de 2012 le plus efficace, ce n'est pas celui que l'on connaît : c'est l'événement extérieur. Imaginez que la Grèce ne rembourse pas sa dette, que les Chinois achètent de belles entreprises françaises, que le Maghreb bascule dans des dictatures et soit incapable de pouvoir profiter de sa liberté !

On voit bien qu'au moment où les convictions et la lecture du monde sont plus nécessaires que jamais, nos opinions sont complètement livrées à la gestion des émotions et à la gestion du court terme.

Dans vos démarches de caractère industriel, vous avez besoin de vision, vous avez besoin de stabilité, vous avez besoin de gestion de convictions, et non pas d'émotions. On voit bien que le développement durable, qui est entré dans chacune et chacun d'entre nous et qui pose la nécessaire question de la révision de nos modes de croissance, de nos modes de consommation, de nos modes de gouvernance, d'une inversion nouvelle du collectif à l'individu, a tendance à créer soit des résistances (quand on a peur de l'avenir, on se campe sur son passé), soit au contraire de formidables capacités d'imaginer que, parce que l'on révisera les choses, parce que l'on modifiera les comportements et les gouvernances, sera un moment d'inconfort très important, mais de stabilité et de consolidation majeures de nos sociétés, de nos économies, et de nos développements.

C'est la raison pour laquelle, je suis ravi de vous accueillir. **Je souhaite que le Conseil Économique, Social et Environnemental soit ce lieu de dialogue permanent ;** je souhaite que par rapport à l'Assemblée Nationale, qui par définition est l'assemblée du quotidien, le Sénat qui est l'assemblée du territoire, nous soyons l'assemblée du futur.

Nous sommes élus pour cinq ans et nous avons décidé de tracer quelques chantiers sur ce qui va complètement modifier la structure de la société française : le vieillissement, les flux migratoires, la nouvelle compétitivité, l'éducation. Peut-être aussi sur un sujet qui vous intéresse, mais ce sera simplement une des questions que l'on pourrait mettre en débat : au moment où la mobilité est au cœur de la compétitivité mondiale, où les enjeux énergétiques alimentaires sont plus présents que jamais. On oublie que la guerre est engagée, que les Chinois achètent des millions d'hectares en Afrique, et s'approprient les matières premières, que Madame MERKEL, par la décision qu'elle a prise de modifier l'énergie nucléaire (est-ce une émotion, un calcul électoral ou une conviction ?), crée un formidable marché nécessaire en Europe pour la construction d'infrastructures d'énergie.

On voit bien qu'il va y avoir un vrai débat sur ce conflit entre le court terme et le long terme. Comment financer les infrastructures qui vont développer et doper

la compétitivité d'un marché, avec des temps de retour d'investissement de 40 à 50 ans et des capitaux qui nécessitent des rentabilités à 5 ou 7 ans ? Et probablement la régulation publique, qui sera tout à fait intéressante à analyser pour retrouver peut-être ce qui s'est passé pour l'élaboration du parc nucléaire, la mobilisation de l'épargne privée avec les garanties publiques, permettant de trouver le financement qui, dans les règles actuelles, fait que nous aurons plus de difficultés encore qu'hier. En effet, sous le coup des émotions de la sécurité bancaire, les règles de Bâle 3 et de Solvabilité 2 vont inciter paradoxalement les banques à aller dans la spéculation plus que dans l'investissement des entreprises.

Donc, il y a toute une série de forces et de décisions politiques, dont on mesure bien que le poids électoral a été totalement déterminant, mais nous sommes peut-être à un moment où nos systèmes démocratiques peuvent amener nos élus à prendre des décisions qui seront démocratiquement majoritaires, mais qui seront peut-être très fragiles pour l'avenir du pays.

Nous devons réfléchir à la restauration de l'autorité politique et du débat politique, qui passent par la recherche de l'intérêt général vers lequel nous sommes tous en convergence, mais en même temps

nous devons dépasser les conflits d'intérêts, car l'État n'est pas une fiction qui permet à chacun de vivre au détriment des autres. Nous sommes arrivés à un moment où la neutralisation d'actions publiques par des gestions d'intérêts est extrêmement préoccupante.

Je suis de ceux qui pensent qu'au moment où les technologies, les innovations, la créativité, sont au cœur même de la crise, nous devons au contraire libérer ces formidables énergies et accepter d'analyser, de modifier nos comportements par rapport à cette exigence du développement durable, avec des questions lourdes.

Nous ne pourrions pas accepter un développement identique dans l'ensemble des pays. Nous ne pourrions pas accepter des concurrences qui ne soient pas de façon identique avec des corrections, et on voit bien que l'équilibre du monde est aujourd'hui très fragile. Cela renforce la détermination qui est la mienne d'essayer d'apporter aux décideurs politiques des éléments de réponses, car les réponses ne seront que politiques.

Bon débat, et surtout bonne réflexion ! ».





1. DU CADRE DE LA RÉFLEXION GLOBALE...

Bernard PERRET, très impressionné par cette invitation revient sur l'idée qu'il reprend dans son livre à savoir que « le court-termisme n'est pas un problème qui concerne exclusivement les marchés financiers et les acteurs économiques, mais que la question du court-termisme est une question anthropologique et de politique majeure : nous sommes tous court-termistes et le politique souffre d'un court-termisme au moins aussi préoccupant que celui des acteurs économiques. »

Cette question appelle une réflexion de nature institutionnelle.

Il est probable que l'on ne parviendra pas à mettre en œuvre des politiques qui respectent les droits et les intérêts des générations futures s'il n'y a pas dans nos mécanismes institutionnels des clauses, des mécanismes, qui font que la voix des générations futures est entendue et obligatoirement prise en compte dans certaines décisions ; d'où l'idée d'une assemblée ayant pour mission plus particulière de débattre et de défendre les intérêts des générations futures.»

Puis, de poursuivre « ce que j'entends dans cette idée de croissance verte, c'est trop souvent l'idée que la solution est purement technologique et que l'on pourra se contenter d'injecter quelques changements technologiques dans nos manières de produire, et continuer la croissance comme avant. Or, je pense que cela ne suffira pas... Si vous me permettez, sans être trop long,

↳
Bernard
PERRET

➤
Olivier
ORTEGA

j'avais préparé une accroche pour introduire mon bref exposé. Je cherchais une idée et je suis tombé sur la Une du journal « The Economist: The end of the space age » (la fin de l'âge spatial). L'éditorialiste, après avoir expliqué que les Américains sont en train de renoncer à leur projet de vol habité vers Mars, conclut par : « Le rêve d'un futur de l'humanité au-delà de l'atmosphère terrestre s'est largement évanoui ». Je ne sais pas si vous voyez le rapport entre ce diagnostic et le sujet dont nous parlons, mais pour moi ce lien est évident. Nous vivons dans un monde fini ; il n'y a plus de nature vierge à conquérir et la terre est notre habitat définitif. Nous devons y vivre comme dans un jardin, dans une maison, et donc apprendre à respecter cet habitat.

Je pense que, considérer le monde comme une maison et comme un jardin, implique un certain nombre de contraintes : ce n'est plus une réserve inépuisable de terrains à artificialiser et de matériaux à exploiter, mais une utopie qui peut avoir des aspects extrêmement positifs et pleins d'espérance, si l'on y réfléchit un peu.

Je pense que l'homme est un être raisonnable et que tôt ou tard ce qui est nécessaire doit devenir crédible. »

Olivier ORTEGA, avocat associé au Cabinet Lefèvre, Pelletier & Associés, membre du Plan Bâtiment Grenelle de revenir très rapidement sur le Grenelle : « c'est à la fois le Grenelle de l'Environnement, c'est-à-dire des ateliers qui ont permis de travailler, et c'est aujourd'hui un cadre juridique dont je voudrais vous dire quelques mots. Il est constitué par deux lois, appelées familièrement la loi Grenelle I et la loi Grenelle II. Elles ont été prises à l'été 2009 et à l'été 2010, avec une petite année d'écart.

On a coutume de dire que la loi Grenelle I fixe les objectifs, donne le cap. J'attire votre attention sur le fait que la lecture de cette loi est tout à fait singulière car pour une fois, on a une loi dont l'objectif temporel est à 2050, ce qui n'est pas courant, et quand on dit que la législation actuelle est court-termiste, ce n'est pas exact pour la loi Grenelle I, et même sur des sujets qui paraissent appeler du long terme (les retraites),



←
Olivier
APRUZZESE,
Président du
SNBPE,
Bernard
PERRET et
Jean BONNIE,
Président de
la FIB

nos textes sont à l'horizon 2015. Sur l'environnement, le cap est à 2050, ce qui mérite d'être signalé.

La loi Grenelle II est la boîte à outils du Grenelle, c'est-à-dire qu'elle fixe et donne les outils de réalisation.

Ces deux lois sont en réalité un monument législatif, c'est-à-dire qu'elles comportent beaucoup d'articles.

La loi Grenelle II, par exemple, ce sont 257 articles et 189 décrets d'application, donc quand je dis « un monument législatif », ce n'est pas une façon de parler. Pour faire un point d'actualité, sur les 189 décrets, 58 ont été pris ou sont en voie de l'être, 45 le seront pendant l'été, et l'objectif total de l'année est fixé à 189 décrets d'application, ce qui est tout à fait considérable.

Un dernier mot sur le cadre. La loi Grenelle I a été adoptée à la quasi unanimité de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Cela est suffisamment rare pour être signalé : il y a un vrai consensus politique et une vraie unanimité sur le cap qui a été fixé à 2050, avec une petite étape à 2020.

Le Grenelle de l'Environnement est un mouvement qui a été mis en route par la société civile... Sur le Grenelle, la société civile a été la première à la manœuvre. Le politique s'est ensuite saisi du mouvement, dans une belle unanimité, avec le vote de la loi Grenelle I. C'est un point très important, qui à mon avis fait qu'au-delà de la conjoncture politique, y compris celle qui arrive sur une élection structurante dans laquelle l'écologie aura évidemment toute sa place, un mouvement de fond s'est mis en route et ne s'arrêtera pas. Je pense que ce qui a été lancé par le Grenelle ne s'interrompra pas, même s'il se poursuit sous un autre nom peut-être. Le mouvement, lui, parce qu'il a été lancé par les citoyens, ne pourra pas s'interrompre. »

François PELEGRIN, architecte DPLG, urbaniste diplômé de l'Université de Paris, président d'honneur de l'UNSFA (l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes), président d'honneur du Conseil National de la Construction (CNC) et du Comité d'Orientation Stratégique de la Construction a tenu à saluer « l'initiative prise par les régions Alsace, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, en créant Effnergie pour introduire en France l'équivalent des labels suisses ou allemands. C'est important de le souligner : l'impulsion ne vient plus d'en haut, mais des territoires », insistant sur le fait qu'il s'agit là « effectivement d'une vraie rupture, parce que depuis très longtemps c'est le Ministère (qui s'appelait Équipement, Construction..., des appellations diverses, et cela a commencé avec la période de la reconstruction) qui édictait les règles, qui donnait le ton, et les professionnels suivaient... Effnergie, partant de trois régions limitrophes qui commençaient à se faire « attaquer » par des labels de performance énergétique venant de Suisse ou d'Allemagne, a réagi en disant : nous n'allons pas nous contenter de notre réglementation thermique de 2005 (qui n'était sortie qu'en 2006) qui classait le curseur en classe D (pour ceux qui connaissent l'éti-

quette énergie) et donc n'était pas un beau challenge.

En 1980, la France était pionnière en matière d'urbanisme climatique, bioclimatique, ou architecture bioclimatique... Grâce au Grenelle, grâce à Effnergie, je pense que le mouvement inverse va s'effectuer, nous n'aurons plus à emmener nos élus (puisque c'est par eux que cela commence) et nos maîtres d'ouvrage au Fort Albert ou ailleurs. Je pense que ce sont nos voisins qui viendront bientôt voir la belle vitrine que le Grenelle est en train de constituer en France.

Il faut raisonner avec une approche territoriale, globale, et c'est la difficulté : comme cela a été souligné tout à l'heure, chacun a plutôt une vision court-termiste, voit son avantage particulier, et l'enjeu est de défendre un intérêt public, sans sacrifier les intérêts particuliers non plus. On peut arriver à concilier les deux. C'est l'espoir du Grenelle. »



2. ...AUX RÉALITÉS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Laurent TRUCHON est directeur délégué Bâtiment de Cimbéton et il revient sur le fait que « **pour répondre aux enjeux environnementaux, la filière béton sait faire la preuve de la capacité des bâtiments réalisés avec des systèmes constructifs en béton à atteindre les niveaux de performance énergétique des réglementations thermiques actuelles et à venir.**

En effet, avec la réglementation actuelle et à venir, si l'on fait la synthèse des études réalisées par les bureaux d'études thermiques sur l'ensemble des zones climatiques, on peut dire que les exigences de performance des labels « Bâtiment Basse Consommation » avec le moteur RT 2005, et RT 2012, sont atteignables relativement facilement avec des produits béton prêt à l'emploi et béton préfabriqué, en catalogue.

De plus, la RT 2012 va valoriser l'enveloppe du bâtiment, grâce au coefficient appelé « B-Bio », qui exprime la mesure de la performance de l'enveloppe, qui était jusqu'à présent assurée par l'isolation.

Aujourd'hui, la performance sera le mur complet, qui associe la performance du gros œuvre et celle des complexes d'isolation ; les deux apportant leurs qualités en matière de résistance thermique en particulier. C'est la grande nouveauté. »

Et de poursuivre par un exemple assez symbolique, cette fois dans la région Ouest ; il s'agit du nouveau siège de l'ADEME, association notoirement reconnue pour son action au niveau de l'environnement. Elle a bien donné l'exemple : ayant le choix entre divers matériaux, elle a fait son siège tout en béton, sans climatisation, et les collaborateurs de cette organisation sont absolument ravis du confort de ces bâtiments. »

↑
Laurent
TRUCHON

➤
Denis
MAÎTRE

DENIS MAÎTRE, PRÉSIDENT DE L'UNICEM

« Les matériaux minéraux servent à tout construire : les routes, les bâtiments, les écoles. On construit tout en béton ou en asphalte. Ces produits ont remplacé la pierre avec laquelle autrefois on pavait les routes et construisait.

Les technologies modernes de la pierre, c'est de la transformer en granulats et ensuite, à partir de cela, faire autre chose. Les granulats, c'est de très loin le matériau le plus utilisé dans le monde. En France, 400 millions de tonnes sont produites, avec lesquelles on fera 40 millions de mètres cubes de béton prêt à l'emploi (c'est-à-dire presque 100 millions de tonnes) et 40 millions de tonnes de produits en béton. Ce sont des volumes considérables. Ce sont les chiffres français. Dans le monde, c'est de l'ordre de 30 milliards de tonnes.

Donc, 30 milliards de tonnes à transporter tous les ans !

Aujourd'hui, nous souhaitons arriver à faire en sorte que les produits soient fabriqués là où ils sont consommés parce que c'est mieux économiquement : les produits coûteront moins cher, les maisons et les hôpitaux coûteront moins cher... et parce que chaque fois que l'on transporte des centaines de millions de tonnes de produits, des millions de tonnes de CO₂ sont dégagés.

La meilleure façon de le faire, c'est de les extraire et les produire là où l'on en a besoin. Donc, la clé du système est d'avoir un réseau de carrières le plus proche possible des villes.

Il y a beaucoup de carrières en France, mais la réglementation est de plus en plus contraignante et l'acceptabilité est de plus en plus difficile. Pour des raisons économiques et d'environnement, nous



←
Alain
CAMUS

tenons à avoir un support pour maintenir une activité de proximité.

Notre idée est de faire du gagnant/gagnant. Nous sommes une filière responsable, qui a énormément travaillé sur les questions d'environnement, qui travaille énormément sur les questions de biodiversité. Il est d'ailleurs démontré que le fait de réaménager nos carrières crée de la biodiversité.

Plus nous travaillerons sur l'acceptabilité, sur la concertation, sur les questions d'environnement, plus en échange nous voudrions avoir une politique qui nous aide à avoir des carrières de proximité, des réglementations – notamment d'urbanisme – qui forcent un peu le système. Par exemple, nous ne voulons plus avoir des carrières qui sont dans un Plan départemental et qui en fait ne sont pas compatibles au niveau du PLU. On rencontre des aberrations comme cela.

Nous voudrions également un accès facilité, par exemple aux zones portuaires, pour pouvoir fabriquer nos produits au bord des fleuves, ce qui permettrait de faire circuler moins de camions et plus de barges. Nous sommes pour le développement de tous les transports alternatifs, notamment le train et le fluvial.

Améliorer le transport routier, c'est bien sûr travailler sur le matériel. Pour nous, c'est aussi avoir des camions plus gros. Un des gros problèmes des riverains, en général, n'est pas la taille des camions mais le nombre de camions. **Nous sommes très favorables au développement du 44 tonnes, qui permettrait de réduire de 15 % le nombre de camions sur les routes.** »

On n'associe pas forcément le béton à des qualités environnementales. Alain CAMUS, président de la Commission développement du SNBPE et directeur Marketing France de CEMEX a tenu à associer béton et qualités environnementales, et pour résoudre cette équation, à se référer à une étude qui a été menée par la filière : l'étude QEB (Qualité Environnementale des Bétons).

Cette étude, parue à l'automne 2009, a été confiée par la filière Béton à des cabinets spécialisés, dont Tribu Energie et Ecobilan. Elle avait pour but de comparer les différents systèmes constructifs.

« Si l'on prend le cycle de vie complet d'une maison BBC (donc à basse consommation d'énergie) : la production des matériaux et des équipements, la construction de la maison, l'usage de la maison et la déconstruction ; sur une période de 100 ans on analyse tous les éléments et on se rend compte que les différences d'empreinte environnementale, que l'on construise cette maison avec une structure en bois, en béton, ou en brique, sont en fait très faibles.

Sur les principaux indicateurs étudiés : l'énergie primaire totale sur l'ensemble du cycle, le CO₂ sur l'ensemble du cycle, et la consommation d'eau ; on voit que les solutions béton varient finalement de -4 à +5 % par rapport à la moyenne de ces indicateurs. Donc, il y a des différences, c'est un peu meilleur sur certains indicateurs, un peu moins bon sur d'autres, mais au global les écarts sont très faibles.

Je prendrai quelques exemples.

Sur cette maison, prenons la solution la plus consommatrice d'eau et la solution la moins consommatrice d'eau : si l'on rapporte cela à une année, cela représente une journée de consommation d'eau des trois personnes occupant cette maison.

Pour le CO₂ aussi les écarts sont relativement peu importants, puisque ramenés à une année, c'est l'équivalent d'un aller-retour en voiture Paris-Lille.

Donc, la première conclusion de cette étude est que l'empreinte environnementale du béton est relativement proche de celle des autres matériaux. On voit également à travers cette étude que, finalement, les matériaux des structures ne sont pas si déterminants que cela.



→
François
PÈLEGRIN

Ce qui est beaucoup plus discriminant dans les résultats, c'est la localisation de la maison : qu'elle soit dans le nord-est, dans le bassin parisien ou en région Méditerranée, cela aura beaucoup plus d'impacts que le type de matériau utilisé dans les murs... les consommations d'usage (de chauffage, de climatisation et d'eau chaude) et l'usage même pour les bâtiments de demain, donc qui seront conformes à la RT 2012, représenteront encore 70 % de l'énergie primaire totale et 60 % du CO₂ émis tout au long du cycle de vie du bâtiment.

On rejoint là la question du comportement. Il ne s'agit pas de dédouaner les matériaux, ils ont toujours des efforts à faire pour s'améliorer, mais cette étude permet de remettre un peu à leur place les différents enjeux, notamment l'enjeu du comportement, et de rappeler que le béton est un matériau de proximité :

- proximité des approvisionnements, puisque les granulats qui sont les composants principaux, parcourent en moyenne 40 kilomètres et le ciment, environ 100 kilomètres ;
- proximité de distribution (le matériau béton est distribué sur une distance moyenne de 25 kilomètres à partir des 1 700 unités de production réparties sur l'ensemble du territoire). Donc, la proximité est un atout important, par rapport à d'autres matériaux qui sont transportés sur des distances plus importantes ou même qui sont importés.

Un seul de ses composants fait l'objet d'une cuisson : le ciment, qui entre pour 15 à 20 % dans la masse globale du matériau.

C'est aussi un matériau qui présente une durabilité reconnue, cela permet la transmission patrimoniale. Enfin, c'est un matériau recyclable. »

Philippe CÔME

François PÈLEGRIN, vous avez écrit « La France aura le cadre de vie qu'elle mérite. Comme nous le montrent bon nombre de pays voisins, créer un cadre de vie de qualité dans une perspective de développement durable, est possible » et vous continuez par « À condition que ». À condition que ?

François PÈLEGRIN

À condition que l'on commence par appliquer quelques mesures simples. Le Président DELEVOYE en a donné une : réformons le plan comptable qui nous écarte un peu d'une réflexion en coût global, que je préfère qualifier d'économie globale.

Supprimons de notre vocabulaire la notion de surcoût architectural. En France, on en entend encore parler, en Allemagne et ailleurs, non ; il y a là une question culturelle de fond. Je pense que la plus belle économie que l'on puisse faire pour fabriquer du bien-vivre durable est d'investir dans la matière grise des concepteurs. C'est par là que cela commence.

FRANÇOIS PÈLEGRIN

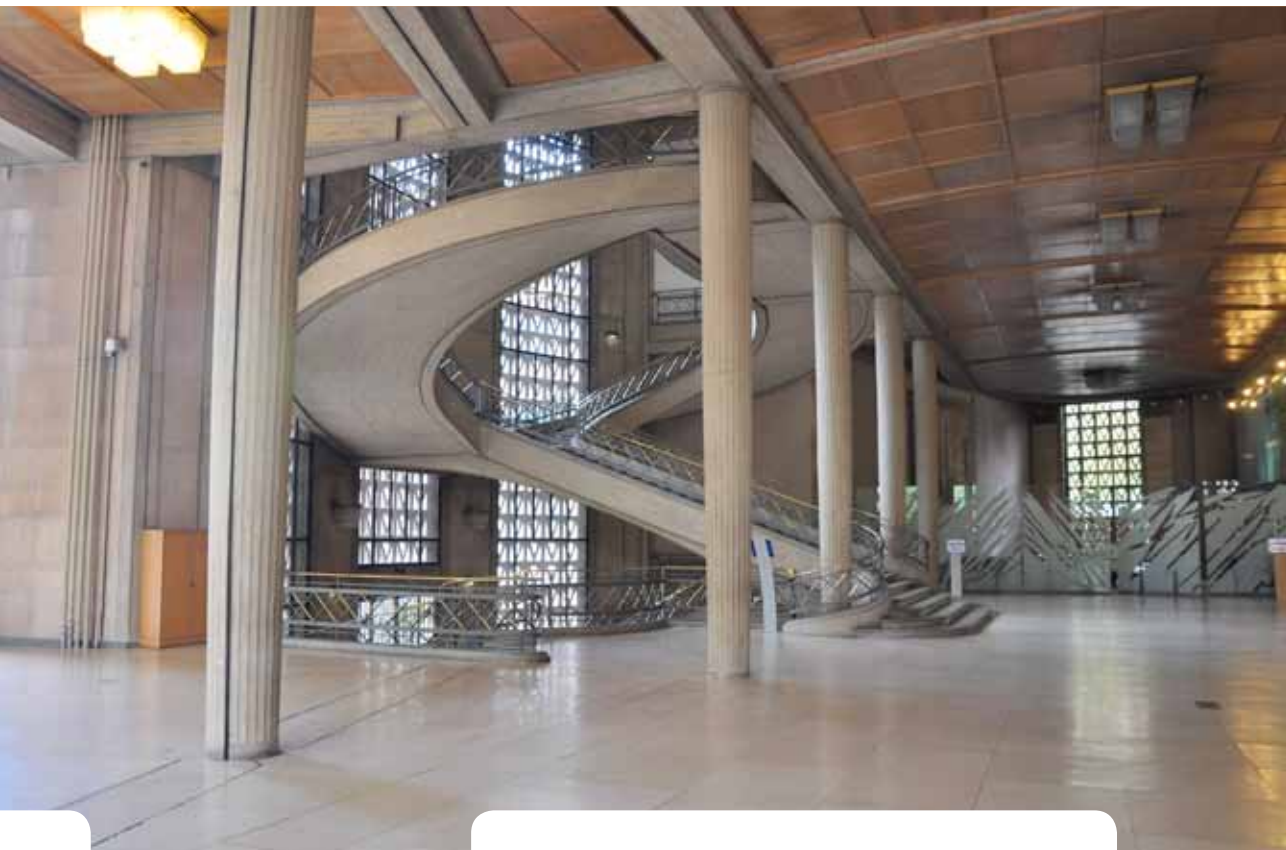
Misons sur la qualité, et pour ce faire misons sur l'amont. Le maillon fort, c'est l'élu. Si l'élu n'a pas impulsé cette volonté, par un Agenda 21 par exemple, d'aller vers cette excellence environnementale, derrière il ne se passera rien.

Le deuxième maillon est le maître d'ouvrage. Si le maître d'ouvrage n'a pas fait le programme qui convient, n'a pas choisi le site en fonction des buts qu'il poursuit, il y a de fortes chances pour que le projet reste médiocre.

Le troisième ingrédient est l'excellence de la conception ; une conception programmée en économie globale, c'est-à-dire inscrite dans la durée, jusqu'à la fin du cycle de vie.

Parallèlement, parce que l'on ne fait pas de conception sans avoir présent à l'esprit les matériaux que l'on va utiliser, il y a tout ce que les industriels, notamment la filière Béton, peuvent apporter.

Je ne suis l'ayatollah d'aucune technologie, je crois beaucoup à la mixité des produits et des démarches, mais aux qualités du béton qui ont été citées tout



à l'heure, j'ajouterai une qualité propre au matériau béton, c'est le mot « sensualité » (que les architectes utilisent pour le qualifier).

On ne sent pas le béton qui est caché par un isolant ou par autre chose, on ne peut révéler que ses intérêts techniques, comme l'inertie, la pérennité... Mais si l'on parle de la peau, de la pigmentation, de la chaleur, de l'émotion, ce matériau que les architectes utilisent à merveille, peut apporter ce que d'autres matériaux n'apportent pas.

C'est une suggestion que je fais à la filière béton : travaillez sur la sensualité de votre matériau !

En conclusion de ce déjeuner débat, Bernard PERRET est revenu sur l'une des conclusions de son ouvrage « pour stopper le processus de destruction, l'une des voies à explorer est celle de l'économie de fonctionnalité : il faut passer à une économie de service, en laissant aux fabricants le soin de gérer les flux de matière », point pour lui très important pour les personnes qui réfléchissent à ce que pourrait être une économie durable, dans la mesure où il s'agit d'« une idée très structurante pour l'avenir que de réfléchir aux moyens de produire davantage de services et de bien-être en minimisant les flux d'énergie et de matière, et pour cela, réfléchir à la mutualisation des équipements » avant de terminer en rappelant que « le développement durable est tout simplement une mise en œuvre de la raison en essayant d'avoir des comportements cohérents, peut-être à plus grande échéance que ce que nous avons l'habitude de faire. La raison économique conduit à faire des calculs de rentabilité, d'actualisation, qui vont au maximum à échéance de 20 ou 30 ans. Là, nous devons essayer d'être raisonnables à plus longue échéance, ce qui est un vrai défi anthropologique et suppose sans doute un certain nombre de changements institutionnels, car je crois que l'individu tout seul a bien du mal à être raisonnable. »

À l'issue du déjeuner, le CESE s'est ouvert à la visite des invités du SNBPE

À propos du Palais d'Iéna

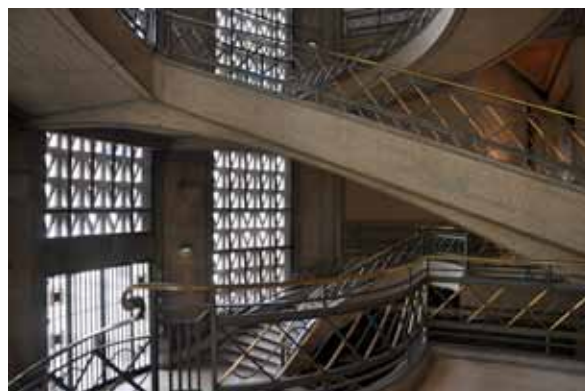
Construit en 1939, le Palais d'Iéna est une des réalisations majeures de l'architecte Auguste PERRET. Remarquable et véritablement révolutionnaire pour l'époque, il résume, à lui seul, toutes les innovations architecturales et techniques introduites par Auguste PERRET. Un escalier monumental, 8 colonnes de béton de 13 mètres de haut en façade, une salle dite « Hypostyle » aux dimensions impressionnantes, un hémicycle recouvert de deux coupes aux structures bétonnées, voici quelques uns des éléments architecturaux impressionnants où le béton joue un rôle essentiel.



Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi a participé pour la première fois aux Journées du patrimoine aux côtés du Conseil Économique Social et Environnemental

Le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2011 se sont déroulées les Journées européennes du patrimoine. A cette occasion le Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a ouvert ses portes au public de 10h à 17h. Le SNBPE a souhaité soutenir le CESE et participer à cette journée, dans ce lieu qui reflète habilement et majestueusement les propriétés esthétiques et énergétiques du béton.

Chef d'œuvre architectural, le Palais d'Iéna, réalisé par Auguste Perret, rassemble performances techniques et prouesses artistiques valorisant le béton. Un rapprochement entre le SNBPE et l'hôte de ce lieu magistral était inévitable et naturel.



Lu, vu, entendu

17
Séminaire
développement 2012

18
Commission
environnement

19
Béton prêt à l'emploi
et mécénat...
C'est possible !

20
Le béton érige son
palmarès ! Des maisons
BBC et des particuliers
récompensés

22
La filière béton
hisse les couleurs du
«béton naturellement»
à BATIMAT

23
TRIBUNE
Parole à Dominique
DELORME

24
Concours national
bétons agricoles 2011



SÉMINAIRE DÉVELOPPEMENT 2012

Dans le cadre des actions de partenariat développées par l'Association Toupie Développement (**Commission développement du SNBPE**), avec ses **partenaires – Cimbéton, SNPB – SYNAD** –, un séminaire est organisé chaque année en septembre, moment fort de travail et de partage entre les membres de la commission et les délégués SNBPE régionaux, chargés tout au long de l'année de développer sur le terrain les actions décidées.



♦ Alain CAMUS

Président de la Commission développement du SNBPE

Traditionnellement organisée en province, c'est l'Alsace qui recevait cette année à Otrrott près de Strasbourg, cette réunion ; merci à Vincent TARTAGLIA, à Rolande PHILOUX, respectivement président et secrétaire générale de l'UNICEM Alsace, pour la qualité de leur accueil.

Cette année, j'ai souhaité placer la réunion sous le double **thème du bilan et de la réflexion**.

Le bilan : depuis plusieurs années, les partenaires poursuivent **des actions de promotion** (présentation d'ouvrages, visites de chantiers), **de formation** (à l'attention des techniciens des pôles infrastructures des communautés de communes et des Conseils généraux, des adhérents des syndicats et associations professionnelles de la filière, du monde agricole et de l'enseignement), **de participation à divers salons, de lobbying et de communication**, et ce dans les domaines des **bétons agricoles**, de la **voirie**, du **génie civil** et plus récemment du **bâtiment**.

Il s'agissait donc, au-delà du bilan des actions du 1^{er} semestre 2011, de mettre en perspective toutes ces actions et de s'assurer qu'elles correspondent toujours aux attentes de la profession, ou bien d'étudier de quelle façon il conviendrait de les faire évoluer pour les optimiser.

La réflexion menée par l'ensemble des participants a conduit à la définition de plusieurs orientations à mettre en place dès 2012.

Pour le **bâtiment**, il a été décidé d'aller dans le sens de la **réduction du nombre des réunions de promotion en les réservant aux ouvrages les plus emblématiques et d'augmenter le nombre de participations aux salons pour relayer les palmarès des jurys du « Béton naturellement »**. Une attention toute particulière sera apportée aux études dont dispose la profession dans le but de définir qu'elles devront être les actions de promotion du BPE dans les années à venir.

Rappelons que pour le **génie civil**, **45 exposés** (dont 9 mis au point en 2011) ont été mis à la disposition des délégués SNBPE régionaux pour organiser **des sessions de formation** à l'attention des services techniques et que les actions de prescription / promotion se poursuivront avec notamment l'organisation d'une journée technique régionale (BAP, bétons en site maritime, approche performantielle, outils FDES BPE) et de journées techniques de formation pour les Conseils généraux, les collectivités locales...

La participation au colloque Le Pont à Toulouse sera poursuivie, et l'édition d'une documentation technique de synthèse de l'étude

ACV comparative sur les ponts, engagée.

Le béton en milieu rural sera promu au travers de la remise des prix du **concours annuel** au Sommet de l'Élevage de Clermont-Ferrand et la **prescription auprès des acteurs locaux**.

Pour le **béton d'aménagement et décoratif** (voirie), l'accent sera mis sur un partenariat élargi autant que possible en direction des syndicats professionnels d'entreprises de mise en œuvre de sorte qu'il soit possible de déboucher auprès des prescripteurs sur une **offre filière**.

Sur le terrain, la **participation à trois salons nationaux** (SSTT à Lille, Interoute à Metz du 2 au 4 octobre et le Congrès des Géomètres à La Rochelle du 11 au 13 septembre 2012), **l'organisation de réunions de promotion programmées suivant l'actualité des chantiers et de journées de formation technique** ont été reconduites.

Reste maintenant à nous mobiliser, adhérents du SNBPE, partenaires et délégués SNBPE régionaux pour que ce que nous avons ébauché se traduise dans la réalité. ■



VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Commission environnement avait décidé de tenir sa réunion de rentrée en PACA à Aix-en-Provence avec le souci de faire connaître en région ses travaux et de visiter des installations pour partager sur le terrain les bonnes pratiques environnementales qu'elle s'attache à promouvoir.

Après avoir largement échangé sur les dossiers en cours, à savoir :

- la rubrique ICPE 2518 et les arrêtés types d'enregistrement et de déclaration ;
- le projet d'arrêté modificatif portant sur la redevance de l'eau ;
- la réglementation sur les bétons d'ouvrages en contact avec l'eau potable destinée à la consommation humaine ;
- les fiches de partage des bonnes pratiques mises en ligne dans l'espace réservé aux adhérents du site www.snbpe.org.



♦ **Arnaud COLSON**
Président de la Commission environnement

La Commission a pu prendre connaissance de la gestion et de l'exploitation des retours de béton qu'un adhérent de PACA a mise en place pour respecter l'environnement et optimiser ses coûts d'exploitation.

Il s'agit de la récupération des retours des bétons frais à l'aide d'un minimum de trois bennes sur chaque unité de production. Les enlèvements sont gérés par les responsables des unités de production, ainsi que leur destination. Pour assurer un suivi, à chaque enlèvement, un bon de retrait est signé par le responsable du site.

À l'issue de cette réunion de travail, la journée s'est poursuivie par la visite de deux sites sur lesquels le traitement du bruit et du lavage des camions présentent des solutions particulièrement adaptées.

Merci à Guy LABORDE, président de l'UNICEM PACAC, sa secrétaire générale, Marie-José ZORPI et à Christian NERVI, président du Collège BPE de la qualité de leur accueil et du grand intérêt qu'ils ont porté aux travaux et à la démarche de la Commission environnement. ■



BÉTON PRÊT À L'EMPLOI ET MÉCÉNAT... C'EST POSSIBLE !

Jeudi 1^{er} septembre, le SNBPE alsacien et ses représentants régionaux, invités par la communauté d'agglomération de Mulhouse, ont été avantageusement mis en avant au cours d'une grande soirée organisée en l'honneur des partenaires du Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse-Alsace.

En tant que mécène, le SNBPE alsacien a réalisé il y a quelques mois plusieurs ouvrages en bétons décoratifs d'une grande qualité dans divers endroits du parc. Ainsi ce rendez-vous a été l'occasion pour la profession et de nombreux autres acteurs, économiques, institutionnels et politiques d'admirer les réalisations finalisées ainsi que les plaques récemment posées pour témoigner de l'acte de mécénat du BPE.

En effet, en juin 2011 une place - la place aux statues - et son allée d'accès, ainsi qu'un espace floral - l'espace dahlias - ont été aménagés. Résultat du travail collaboratif entre le Service espace vert de Mulhouse Alsace Agglomération, les Services techniques du Parc Zoologique et le SNBPE alsacien, ces réalisations démontrent avec éclat les possibilités innombrables et remarquables de l'association du béton et du végétal.

On note également au travers de cette collaboration, qu'une recherche esthétique, maîtrisée et passionnée, menée de concert par les professionnels du paysage, de l'aménagement et du béton aboutit à une grande créativité et produit des espaces harmonieux capables de mettre en valeur tout l'environnement immédiat.



◆ **Michel GEORGE**

Délégué SNBPE
Région Est

Bétons désactivés et micro-désactivés créent des rendus très naturels et se fondent parfaitement dans leur environnement tout en faisant ressortir les caractéristiques naturelles et esthétiques des granulats locaux. Les bétons imprimés, quant à eux, avec les motifs, les reliefs et couleurs retenus, viennent renforcer l'élégance des statues de la place. L'ensemble acquiert, dans son écrin de verdure, une dimension puissante, bétons et statues se valorisant mutuellement de façon étonnante.

Une preuve certaine que le béton et les espaces verts peuvent vivre en harmonie et les multiples réalisations que l'on peut découvrir dans de nombreux lieux en témoignent. ■



Le Béton
naturellement



LE BÉTON ÉRIGE SON PALMARÈS !

DES MAISONS BBC ET DES PARTICULIERS RÉCOMPENSÉS

UN ENGAGEMENT CONSOLIDÉ

Vaste campagne à destination des particuliers, le concours « **Le Béton, naturellement !** » est fier de sa réussite ! Avec plus de 120 maisons basse consommation en projet, en cours de construction, déjà réalisées et inscrites au concours, l'opération est d'ores et déjà un franc succès !

Cet engouement de la filière béton marque son engagement profond pour l'environnement. Au cœur des préoccupations et des réflexions de celle-ci, la réalisation d'habitat BBC en béton. Le béton, un matériau qui présente de nombreux avantages tant sur le plan de la durabilité, que de l'esthétique ou des normes environnementales.

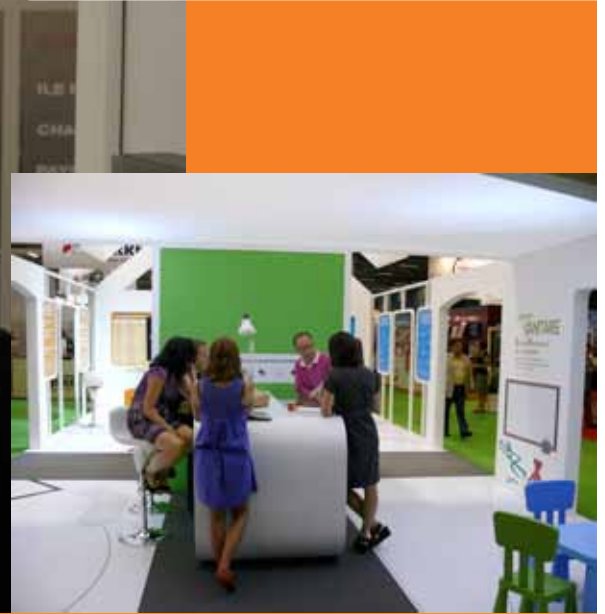
UN ALLIÉ ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET DURABLE POUR L'HABITAT

La filière béton s'est engagée depuis quelques années à démontrer que ses solutions en terme de construction de **bâtiments basse consommation (BBC)** sont efficaces. En 2009, la filière a commandité une étude indépendante sur la **qualité environnementale des bâtiments (QEB)**.

Les résultats ont montré que les systèmes constructifs béton conjuguent au mieux **performance environnementale, confort, résistance et innovation, pour un coût maîtrisé**. Cette étude est accessible sur le site : www.infociments.fr

DES MAISONS BBC ET DES PARTICULIERS PRIMÉS !

Du cash pour des maisons qui ne manquent pas de cachet, voilà la belle récompense que propose la filière ! Un concours gratifiant pour les propriétaires qui réalisent ici une jolie opération. Le jury composé de journalistes et de professionnels de la maison a tranché : une trentaine de maisons basse consommation seront primées en 2011 ! Le jury récompensera les maisons dont la conception est la plus pertinente en termes de construction durable. Une dotation d'une valeur de 2 000 euros sera accordée aux maisons en projet ou en construction et c'est une dotation de 5 000 euros qui viendra récompenser les maisons déjà construites. Le palmarès final sera dévoilé le **17 septembre 2011** au salon Faire Construire Sa Maison. Les particuliers auront le plaisir et la joie de se voir remettre



LES MAISONS PRIMÉES EN 2011

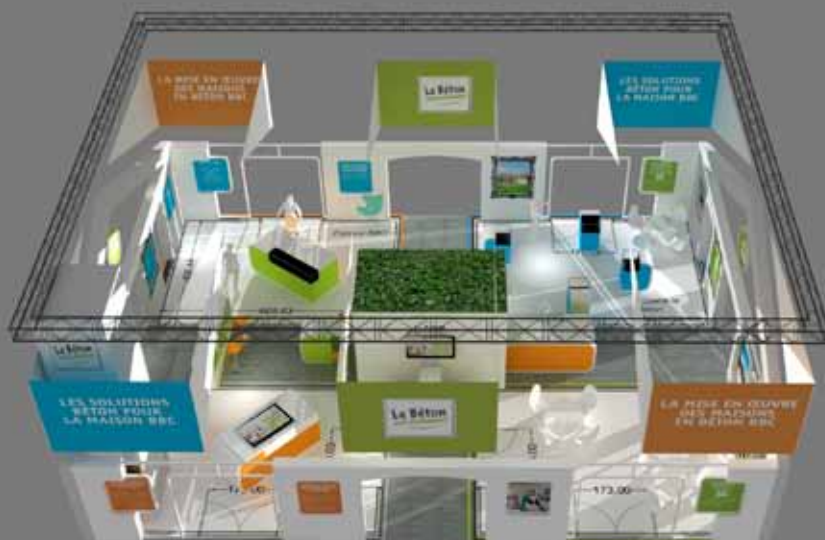
leur prix par les membres du jury. Le public ne sera pas en reste puisqu'il décernera à son tour son « coup de cœur » pour la maison BBC, confortable, énergétique mais aussi créative !

Samedi 17 septembre, les partenaires de l'opération avaient confié à Jérôme BONALDI le soin d'annoncer le palmarès des 30 premières maisons ayant participé au concours, tandis que les visiteurs désignaient quant à eux, leur coup de cœur.

La compétition continue : retrouvez les descriptions et visuels de toutes les maisons sur le site www.lebeton-naturellement.com où les futurs candidats peuvent s'inscrire. ■

DÉCLARANT	NOM DE LA MAISON	DÉPT.	CONSTRUCTEUR
Olivier Adam	Muguets	67	Architecte Benjamin Dubreu
Josiane Aime	Maison passive Carros	65	Vision eco habitats
Mickaël Ben David	Ma maison béton & bois	67	Architecte Benjamin Dubreu
Olivier Blanchard	Maison en panneaux de béton brut	85	Guicheteau Habitat
Emmanuel Bouvier-Muller	Emmanuel BM	61	Mas Provence
Cyril Bros	Maison BBC Lancon	13	
Mathieu Callu	Notre projet naturellement	14	Maisons Astone
Matthieu Crambert	Crambert	37	Maisons Ericlor
Frédéric Dabert	Maison ID4	63	Frédéric Dabert
Thomas Esparvier	Les danses	42	Thomas SA
Michelle Gilli-Ughetto	Maison «Phylliréa» à Forcalquier	13	Maisons d'en France Midi Méditerranée
Jean Hacher	Jean Hacher BBC	76	Maisons Orteili
Claudine Kubler	La Maison du bon sens	80	Phénix pour Geoxia
Pierre Leblanc	Maison L2	56	Pierre Leblanc Architecte
Laurent Leclercq	Mr et Mme Pariszcz	62	Gitec Constructions
David Lourdel	Mouvaux Pythagore	59	Pythagore constructions
Marie Manceau	Labry 3.090 BBC	49	Les Maisons Pierre
Nadir Mitha	Mitha Cuvilleux	38	Blandino Mazzilli
Régis Nivesse	Ma maison bioclimatique en béton face aux monts du Lyonnais	69	Philippe Guénot
Laurent Pointurier	La maison made in haut-doubs	25	Créer Bâtir Haut Doubs
Guillaume Queneau	Maison Biplan	44	Biplan Groupe VM Matériaux
Sébastien Quéré	Maison BBC Kerlouan	29	Trecobat
Yannick Roudaut	Les sternes	29	Trecobat
Stéphane Rougier	La maison Basque Consommation	40	JCD Constructeur de Vies
José Simoes	Maison BBC	44	Les maisons Pierre
Laure Teulle	Demi lune cévenole bbc	30	
Jocelyn et Marie Andrée Vendel-Gautier	Notre maison BBC	25	Moyse Ma Maison
Sébastien Vion	Maison BBC les 3 forêts	95	ADIS

Le Béton
naturellement



LA FILIÈRE BÉTON HISSE LES COULEURS DU «BÉTON NATURELLEMENT» À BATIMAT

Un stand entièrement dédié à la maison Basse Consommation en béton sera proposé sur le Salon Batimat aux professionnels, par la filière béton représentée par le Centre d'Information sur le ciment et ses applications (Cimbéton), le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB), la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB), le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), le Syndicat National du Pompage du Béton (SNBP), le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (SYNAD) et l'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG).

Un espace de 160 m² au coeur du Hall 1 présentera des exemples concrets de maisons individuelles Basse Consommation. Le concours, le « Béton naturellement », initié en janvier 2011 a en effet été l'occasion de constituer un référentiel très complet de maisons BBC avec une grande variété de prix, de systèmes constructifs en béton et de régions climatiques. Une trentaine de maisons ont ainsi été primées en septembre pour le 1^{ère} session de ce concours et seront présentées et valorisées sur le stand. Avec plus de 150 dossiers inscrits, le concours « le Béton naturellement » est un véritable succès qui marque l'engagement de la filière béton pour la construction durable et le passage à la nouvelle

réglementation thermique. Une infographie dynamique permettra à chacun de visualiser sur le stand les nombreuses solutions constructives de la filière béton et de découvrir les dernières nouveautés au service des professionnels du secteur. ■

Rendez-vous du 7 au 12 novembre 2011. Hall 1 - Allée R - Stand 22. Salon Batimat. Paris - Porte de Versailles.



TRIBUNE

Parole à Dominique DELORME,
secrétaire général UNICEM Rhône-Alpes

L'industrie du BPE joue un rôle majeur dans la filière de la construction en Rhône-Alpes. D'ailleurs, depuis le début de l'année 2011, celle-ci enregistre de très bons résultats. Avec plus de 220 unités de production, elle couvre parfaitement l'ensemble du territoire.

Les entreprises du BPE ont toujours été très impliquées dans les actions syndicales régionales : la sécurité, l'eau, la formation, les négociations salariales, le transport ou la communication sont autant de thèmes pour lesquels la synergie syndicale est mise en œuvre.

Ainsi, les entreprises du BPE participent activement au déploiement de l'engagement santé-sécurité depuis 2007. Elles sont représentées au sein du comité de bassin en charge du SDAGE Rhône-Méditerranée, où elles sont en mesure de veiller aux intérêts de la profession. Dans le domaine de la formation, de nombreuses entreprises du BPE ont permis à des jeunes, d'accompagner leur intégration par le suivi du cursus de formation des techniciens de production des matériaux pour la construction et l'industrie organisée dans notre centre de formation de Montalieu (formation à laquelle, plusieurs professionnels du BPE et du granulat, Olivier CHAIX délégué régional et moi-même faisons partager notre expérience).

L'UNICEM Rhône-Alpes a lancé deux nouvelles actions visant, entre autres, à renforcer les synergies syndicales. Il s'agit des journées portes ouvertes, au cours desquelles plusieurs unités de production de BPE seront ouvertes au public. A cette occasion, nous souhaitons montrer les atouts de l'ensemble de notre filière pour répondre aux objectifs énergétiques et environnementaux actuels et futurs. Par ailleurs, nous réalisons un document qui présente la place de la filière et ses atouts : proximité, accessibilité à la propriété, atouts énergétiques, recyclage...

Comme vous pourrez le constater, grâce à l'implication des professionnels de la région, les occasions de fédérer nos différentes branches d'activité ne manquent pas. ■



CONCOURS NATIONAL BÉTONS AGRICOLES 2011

Pour la 6^e année consécutive, le **Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi**, décernera le 6 octobre 2011 les prix du « **Concours National Bétons Agricoles** », lors du Sommet de l'Élevage à Clermont-Ferrand.

Créé en 2006 et destiné à récompenser les bâtiments agricoles en béton les plus intéressants et remarquables, d'un point de vue technique, environnemental mais aussi esthétique, ce concours organisé avec le soutien de Cimbéton (Centre d'Information sur le Ciment et ses Applications), du Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (SYNAD) et du Syndicat National du Pompage du Béton (SNPB), connaît un succès grandissant d'année en année. Plusieurs types de constructions en béton sont admis à concourir, permettant ainsi à de nombreuses exploitations agricoles de participer. Ces ouvrages peuvent être des silos, des bâtiments d'élevage, des ouvrages d'assainissement, des bétons décoratifs, des chais ou toutes autres réalisations en béton d'aménagement et décoratif.



◆ **Benoist THOMAS**
Secrétaire général
SNBPE – SNPB

→ Le projet lauréat du Prix de la conception

Cette année, le jury a sélectionné trois exploitations/entités agricoles et attribuera un prix récompensant l'effort fait en matière de développement durable, un autre saluant la valorisation du patrimoine et un troisième primant la conception du bâtiment.

Le **Prix de la conception** a été attribué à la mise aux normes d'une exploitation agricole en Picardie à Esqueheries (02) ; il s'agit du GAEC de la Planchette qui a eu pour maître d'œuvre l'entreprise STEF Godelle à Saint-Algis (02). La conception des ouvrages est due conjointement à l'architecte Jacques Triolet et au service technique bâtiment de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne. Le BPE a été livré par Holcim Bétons Marne-Ardenne – unité de production d'Hirson.



Il s'est agi de la réalisation d'une **stabilisation pour des vaches laitières sur logettes, d'une salle de traite et ses annexes (bureau, tank à lait), de box à veaux, d'une fumière couverte et d'une fosse sous caillebotis**.

L'objectif de ces transformations était d'améliorer les conditions de travail des membres du GAEC, la qualité du lait pour la fabrication du maroille, de même que l'hygiène et l'ambiance des bâtiments destinés aux animaux.

Les bétons mis en œuvre sont le XA2 C35/45 pour la fosse, les caillebotis et la fumière (à noter un traitement anti-glissant pour la salle de traite), le XA1 C30/37 pour les logettes et les aires de circulation et le XF1 C25/30 pour le fond de la salle de traite, le bureau et le local du tank de lait.

L'innovation de ce projet réside dans le fait qu'il a consisté à délocaliser les vaches laitières dans un bâtiment moderne comportant de nouveaux automatismes dans la salle de traite : les cornadis mobiles avec cubes d'ensilage permettent un désilage/semaine, le racleur des



aires de circulation des vaches laitières et le séparateur de phase du lisier permettent de récupérer le compost pour le matelas des vaches dans les logettes, ce qui assure un plus grand confort pour les animaux. **Il s'agit bien de la conception d'un projet global intégrant toute les étapes de la production (lait) à la vente de produits (fromage de Maroille).**

À noter que, malgré son ampleur, ce projet est parfaitement reproductible. En effet, de nombreuses fermes laitières peuvent adopter ce type de développement puisque **la conception retenue correspond parfaitement à un développement des activités en dehors du site primitif** de l'exploitation dès lors que les contraintes de l'urbanisme interdisent toute extension.

Le Prix de la valorisation patrimoniale est allé à l'aménagement de voirie et d'accès divers en Aquitaine, à Pauillac (33), au Château Pontet-Canet, producteur d'un prestigieux Médoc (grand cru classé en 1855). La mise en œuvre a été réalisée par l'entreprise Colas - Agence de Sarrazay à Cissac-Médoc (33) et le béton livré par Cemex Béton Sud-Ouest – agence d'Aquitaine – Unité de production de l'Avesan.

Pour réaliser cet aménagement, **250 m³ de béton désactivé ont été mis en œuvre pour créer des allées** utilisées par les visiteurs du domaine avec pour objectif de mettre en avant l'aspect minéral des granulats d'origine naturel.

Les choix esthétiques étant primordiaux pour ce projet, **le béton désactivé s'est imposé en raison de son aspect qui lui permet de se rapprocher de la teinte des bâtiments en pierre calcaire et de s'intégrer parfaitement au paysage** ; pour ce faire des granulats proches des graviers des allées existantes et du ciment de teinte claire ont été retenus. A donc été mis en œuvre un béton C25/30 XF1 G3 S3 formulé avec des granulats de type 8/14 et 12,5/20 et un ciment CEM III PMES.



↑
Le projet lauréat du Prix de la valorisation patrimoniale

Il est dès à présent prévu la réalisation d'une seconde tranche de travaux en 2012 ; le choix de granulats locaux en assurera la continuité des approvisionnements dans le temps, indispensable pour la poursuite de l'intégration des aménagements dans leur environnement prestigieux.

Le Prix du développement durable a été décerné pour la seconde année consécutive à une unité de méthanisation. Après la région Centre, le SNBPE a distingué l'Auvergne, et plus particulièrement l'unité de méthanisation d'Ennezat (63), dont le maître d'ouvrage est l'entreprise

BEZY à Gestel (56) et le maître d'œuvre la SCEA LOPA au Petit-Rollet à Ennezat. La conception est due à Éric Brécy, architecte à Le Plessis (45), et le producteur de BPE est l'entreprise CERF SAS de Bransat (03).

Situé dans la plaine de la Limagne, le site est proche des principales zones de fourniture en déchets agricoles et agro-alimentaires : les cultures et sous-produits, de même que les fumiers sont fournis par la SCEA LOPA, et les déchets agro-alimentaires sont fournis par des organismes de collectes de déchets et différentes coopératives agricoles.

Le projet est composé de quatre bâtiments, de trois cuves, deux aires de stockage, deux bassins de stockage, une réserve d'eau, un parking qui ont nécessité la livraison de 4 250 m³ de béton prêt à l'emploi, XA3 C40/50 S4 ; un ciment CEM I 52,5 PMES et adjuvant superplastifiant ont été utilisés.



Le procédé retenu est celui de la société XERGI qui a fourni une unité de méthanisation thermopile haute performance de 1 MW électrique + 1 MW thermique, évolutive jusqu'à 2 MW électrique ; **cette unité produira 1 100 kWh électrique à partir de la biomasse, ainsi que 1 200 kWh en émerge thermique.** Elle sera représentative d'unités futures en terme de technologie et de gestion de projet.

La société d'exploitation du projet est membre fondateur du cluster méthanisation rurale avec l'université Blaise Pascal et l'ENITAC de Clermont-Ferrand. Le cluster utilise une plateforme technique et des locaux sur site et organise des visites du site pour des groupes.

Issu d'une véritable démarche environnementale, le projet s'inscrit directement dans le plan de développement des énergies renouvelables voulu par le Grenelle de l'Environnement. Le mélange de différents fumiers (poulet, lapin, bovin) avec d'autres produits organiques transforme un fumier déséquilibré en un engrais organique homogénéisé, quasi-inodore, épanché en plus faibles quantités qu'un fumier traditionnel.



↑
Le projet lauréat du Prix du développement durable

L'énergie thermique produite permet le chauffage des bâtiments d'élevage de l'exploitation. La déshydratation de la pulpe de betterave et de luzerne entre dans la production d'aliments pour bétail, et le digestat déshydraté peut être commercialisé en jardinerie.

Le potentiel de développement en France est estimé à 200 nouvelles installations de méthanisation par an à la ferme. Le milieu agricole possède un gisement considérable en matières organiques agricoles méthanisables sans concurrence d'usage, à savoir 22 MT de déjections et 35 MT de résidus de culture non récoltés.

Le retour sur investissement est calculé sur 7 ans et repose sur la vente des produits sortants sous contrat avec EDF pour 15 ans et commercialisation des surplus de digestats non épandus.

En primant à nouveau une installation de méthanisation, **le SNBPE souhaite marquer sa volonté d'accompagner le développement de cette technologie de production d'énergie « verte ».**

Pour chacune des exploitations ou entités agricoles lauréates, l'entreprises de mise en œuvre, le producteur de béton prêt à l'emploi, l'exploitant agricole et, - nouveauté 2011 - l'architecte du projet seront récompensés.

Ce Sommet de l'Élevage sera également l'occasion, pour le SNBPE, de présenter la nouvelle édition du « Livre Vert du Béton Prêt à l'Emploi en milieu rural », augmentée et rééditée sous le titre « Solutions et recommandations pour les ouvrages durables ». Véritable guide technique, il présente les solutions constructives bétons adaptées aux bâtiments agricoles et à leurs activités tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale active. ■



L'actu

28
Activité des
régions

31
Informations
nationales

L'actu

Activité des régions



AQUITAINE 22 septembre 2011

Une journée technique avec une visite de chantier, un format fédérateur... pour plus de 120 ingénieurs, techniciens, étudiants, enseignants et professionnels de la filière BPE, Cimbéton et de l'AFGC se sont déplacés à Anglet afin de participer à une journée technique ayant pour thème : « les bétons en site maritime, évolution du contexte normatif des bétons et armatures inox »

Après une matinée riche en présentations et échanges, l'après-midi fut consacré à la visite du chantier de la digue nord de Bayonne.

Merci à la Région Aquitaine, au Port de Bayonne et à la société EMCC qui nous ont permis la visite du site et merci à Monsieur André Joie (Directeur de l'ISA BTP) pour la mise à disposition des ses locaux à Anglet.



CORSE 23 septembre 2011

Très attaché à son partenariat avec l'UMGO, le SNBPE comme tous les ans, a soutenu, avec le SNPB, et participé aux travaux de l'assemblée générale de l'UMGO qui se tenait à Ajaccio. Une occasion supplémentaire de multiplier en marge des sessions, les contacts avec des partenaires avec lesquels le SNBPE partage, entre autre, l'animation de la marque NF BPE, aussi bien que des actions de promotion.

LANGUEDOC-ROUSSILLON 3 et 24 mai

Dans le cadre du partenariat conclu avec la FFB Languedoc-Roussillon, deux réunions d'information se sont tenues à la Maison du Bâtiment de Montpellier. 24 assistants chefs de chantier ont assisté à cette journée. Là encore, la matinée a été l'occasion de présenter un cadre général du BPE (conditions de prise du béton, Norme NF EN 206-1, innovations BPE et BAP), et l'après-midi a permis d'instaurer un jeu de questions réponses sur le thème du protocole d'accord passé entre les producteurs et les utilisateurs du BPE. Un point très intéressant est à souligner : la nouvelle génération de futurs chefs de chantier est très au fait de la Norme NF EN 206-1, preuve que la patience et l'assiduité permettent de diffuser notre message...

10 mai



Suite à son assemblée générale, l'UMF Languedoc-Roussillon a organisé une réunion d'information à l'attention de ses adhérents. Le SNBPE est intervenu pour présenter l'étude QEB.

Si l'étude a remporté l'adhésion de la majorité des constructeurs présents, quelques échanges plus pointilleux syntaxiquement que pointus techniquement ont eu lieu avec un constructeur de maisons en terre cuite notamment. Une présentation de la campagne « Le Béton Naturellement » a fini de convaincre l'auditoire, reparti chargé des brochures sur le concours.



26 mai

150 architectes ont répondu présent pour visiter le nouvel Hôtel de Ville de Montpellier, réalisé par les architectes NOUVEL & FONTES. En le construisant au centre des nouveaux quartiers sud de la ville, la mairie souhaite confirmer son intention de développer Montpellier vers la mer. En préambule à la visite, le SNBPE a pu prendre la parole pour présenter une nouvelle fois en quelques minutes l'étude QEB et distribuer le numéro Hors-Série Construction Moderne qui y est consacré. Tous sont repartis la besace pleine.

7 juin



La FFB Languedoc-Roussillon a ouvert cette année une nouvelle licence professionnelle en alternance à Narbonne. Cette licence diffère des précédentes ouvertes à Perpignan et Montpellier, en cela qu'elle propose une formation entièrement éco construction. 25 apprentis (de 20 à 45 ans) assidus ont écouté et posé des questions tout au long de la journée. L'étude QEB a une nouvelle fois convaincu les plus sceptiques.

NORD-PICARDIE 22 septembre

Témoignage : « Le béton imprimé pour des revêtements de sols respectueux de l'environnement avec la noblesse en plus ». Voilà ce que nous avons découvert lors de la visite organisée par l'UNEP et animé par le SNBPE Nord. Respect de l'environnement dans les approvisionnements en jouant la carte du « local » et dans la mise en œuvre avec les techniques de matrices réutilisables, noblesse par les finitions remarquables des bétons imprimés laissant une multitude de possibilités de finition, de forme et de colorie. Alors place à l'imagination, et c'est avec impatience que nous attendons un accompagnement pour la mise en œuvre », Dominique LEVAST, paysagiste.

PAYS-DE-LA-LOIRE 22-24 septembre 2011



Comme chaque année, le SNBPE a participé aux côtés de Cimbéton et du SNPB au Congrès national des pompiers qui se déroulait cette année à Nantes au parc de la Beaujoire, où il était présent avec un stand afin de valoriser les atouts du béton, matériau particulièrement performant contre le feu.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 7 avril

Une réunion consacrée aux dallages nouvelle formule s'est tenue le 7 avril dernier à la Maison du Bâtiment de Marseille en partenariat entre Cimbéton, la FFB (UNESI), le SYNAD, et le SNBPE. 90 personnes ont assisté à ces présentations. Outre les problématiques techniques liées aux plateformes logistiques, la réunion a développé la thématique des bétons décoratifs adaptés à la maison individuelle. Après un tour d'horizon des contributions HQE® du béton prêt à l'emploi, tous les types de bétons décoratifs ont été présentés. La réunion s'est terminée par un panorama de la SMABTP, des responsabilités des maîtres d'œuvre au regard des assurances. Suite au déjeuner, une visite des bétons décoratifs de l'espace mistral menée par l'architecte et le maître d'œuvre a finit d'enchanter les visiteurs.

7-9 juin

Les rencontres nationales des techniciens et ingénieurs territoriaux a eu lieu à Marseille. Cette année encore Cimbéton, le SNBPE et le SNPB se sont associés pour accueillir les visiteurs. Malgré une fréquentation en baisse, le salon a été l'occasion de pérenniser les contacts avec nos interlocuteurs des services techniques.



15 et 17 juin

À la mi-juin, le béton avait investi Cannes. Autour du BIBM (Congrès International de la Préfabrication Béton), 2 manifestations avaient été organisées : une étape du Plan Grenelle Bâtiment le 15 juin et l'Assemblée Générale de la FIB le 17 Juin.

Ces manifestations ont permis à nos filières de resserrer davantage les liens tissés depuis Batimat 2009 et entretenus avec la campagne BBC. La conclusion des débats engagés entre la filière, les constructeurs et les représentants du plan Grenelle est très positive et nous encourage à aller de l'avant.

29 juin

C'est à Marseille que l'association EFFINERGIE tenait son Assemblée Générale 2011. Jeune adhérent de l'association, le SNBPE y participait pour la première fois. Des contacts ont été pris pour participer à la rédaction de travaux, notamment un guide d'éco-construction prenant en compte la localisation d'une construction au regard de l'impact des transports des habitants. Le choix de la construction verticale ou horizontale directement induit par cette réflexion place la filière dans une position d'expertise indéniable.

Lors du déjeuner commun, la discussion a facilité un rapprochement de personnalités comme Jean-Jack QUEYRANNE, président d'EFFINERGIE, et président de la région Rhône-Alpes.

L'actu

→
Benoist THOMAS, Philippe LABBE, Olivier APRUZZESE et Jean-Luc DEGRANGE



MIDI-PYRÉNÉES, AQUITAINE ET LANGUEDOC-ROUSSILLON Mardi 05 juillet : réunion extraordinaire inter-régionale

Jean-Louis AUREJAC, Jean-Luc DEGRANGE et Philippe LABBE, présidents des collèges BPE MIDI-PYRÉNÉES, AQUITAINE et LANGUEDOC-ROUSSILLON ont convié les adhérents de leurs deux régions à se réunir le mardi 05 juillet pour une réunion extraordinaire inter-régionale.

La trame en est simple : il s'agit de combiner l'analyse de dossiers de l'actualité syndicale par des professionnels issus des commissions nationales et un éclairage porté par un expert extérieur sur un thème porteur d'une stratégie présente ou à venir du syndicat.

Près de 50 personnes, se sont ainsi rencontrées aux environs de Toulouse pour une journée d'information. Nous tenons d'ailleurs à remercier les secrétaires généraux UNICEM des trois régions pour leur participation.

LES DOSSIERS SYNDICAUX

La première session, le matin, consacrée aux dossiers d'actualité, a été l'occasion de partager les bonnes pratiques régionales. Ainsi, Pierre CHIANTA (CEMEX) a présenté avec passion la filière de valorisation des retours telle qu'elle a été mise en place en Aquitaine : le traitement « exotique » des déchets tel qu'il existait jusqu'alors en Aquitaine était couteux et plutôt éloigné des contraintes environnementales (gaspillage d'eau et de ressources naturelles). Le système mis en place permet de remettre sur le marché un produit noble, propre, et économiquement viable répondant à une attente du marché. En outre, l'image de la filière BPE en sort grandie.

Carole DENEUVE (service économique UNICEM) est intervenue avec un focus régional de la conjoncture économique. Permis de construire, mises en chantier, bâtiment et travaux publics, toutes les informations ont été ainsi transmises à l'auditoire.

LA PROMOTION DU POMPAGE

Daniel MARTINEZ, Président du SNPB a rappelé la stratégie de développement du pompage à travers la formation des forces de vente du BPE. Outre la genèse de cette formation, il a insisté sur l'importance de l'effet qu'elle peut avoir sur la pénétration du marché, si l'ensemble des forces de vente du BPE s'y investissent : et les chiffres semblent parler d'eux-mêmes. En effet, l'objectif de 400 inscriptions pour l'ensemble des sessions a été largement dépassé et comme le rappelle Daniel MARTINEZ, ces stagiaires sont autant de commerciaux seniors que de juniors pas encore aguerris au pompage.

La formation permet de rapprocher les deux filières – BPE ET PB – et les collèges régionaux d'appuyer la démarche au niveau local. Ces collèges donnent aussi l'occasion de mettre en place un suivi « terrain » de la charte signée entre les deux syndicats fin 2010.

UN ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Pour clore la matinée, Christine VIDAL-GOMEL (Université Paris VIII) a donné un éclairage inédit des conditions de travail des opérateurs de pompe à béton en présentant une synthèse de l'étude « Identification des situations à risques par l'opérateur dans le domaine de la livraison de béton ».



En abordant le sujet avec un œil « extérieur », Christine VIDAL-GOMEL a délivré aux professionnels une vision mésestimée du quotidien des « pompestes » : des conséquences du stress sur l'appétit entraînant des carences glycémiques, aux méthodes empiriques utilisées pour contourner les obstacles posés par les incompatibilités « règles/opérationnel » c'est une invitation à une réflexion profonde qui nous a été proposée. Gageons que certaines pistes d'évolution proposées, pourtant simples en apparence (nécessité d'une enquête sur les temps de trajets, les levers matinaux, et les risques d'hypoglycémie ; les opérateurs doivent se trouver en situation de prendre un vrai repas), seront suivies d'effets.

Après le déjeuner auquel étaient conviés les représentants du SYNAD et des Cimentiers, Cyril TRETOUT, architecte associé de l'agence ANMA (Agence Nicolas Michelin et Associés) a présenté une vision inédite et originale de l'architecture d'aujourd'hui et de demain. La présentation mettait l'accent sur la manière dont le concepteur doit aujourd'hui travailler en alliant les aspects structurels, environnementaux, créatifs, artistiques, ergonomiques et budgétaires dans un carcan normatif de plus en plus complexe et restrictif.

En conclusion de la journée le président Olivier APRUZZESE a souligné l'intérêt de ce type de manifestation, tant pour les rencontres que pour les échanges. Une expérience à renouveler. ■

Informations nationales



Alain PLANTIER, qui a récemment rejoint la direction générale Béton de Cemex France, remplace Yves

HEIMENDINGER au sein du Comité directeur du SNBPE.

Élections

SNBPE

CHAMPAGNE-ARDENNE



Jean-Pascal CHAUVIN ayant souhaité ne pas se représenter à la présidence du Collège régional, et son mandat arrivant à échéance, Régis NIVESSE a manifesté son intérêt pour ce mandat. Aucune autre candidature n'ayant été enregistrée, il a été élu le 7 juillet, à l'unanimité, pour un mandat de trois ans à la présidence du Collège régional.

Jean-Pascal CHAUVIN a tenu à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des adhérents pour leur présence et leur investissement dans l'activité syndicale, et à leur témoigner le plaisir qu'il a eu à travailler sur les sujets d'intérêts communs qui ont mobilisé la profession, notamment au travers des actions de terrain. Il a dressé, à l'attention des nouveaux adhérents, un bilan positif de ses trois années de mandat, marquées par une bonne participation aux réunions, toujours très conviviales.

PICARDIE

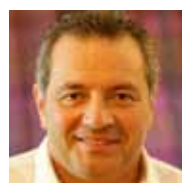


En date du 24 juin dernier, Marc NOBELS, Holcim Bétons Nord, a été réélu à l'unanimité pour un second mandat de trois ans, à la présidence du collège BPE.

UNICEM

MIDI-PYRÉNÉES

À plus d'un titre l'assemblée générale 2011 de l'UNICEM Midi-Pyrénées revêtait cette année un caractère particulier. Ce 16 septembre marquait tout d'abord le renouvellement des instances régionales. Le nouveau conseil d'administration, fort de 40 membres, a reconduit pour trois ans à sa présidence Michel MANO (SOGEFIMA/MALET). Sylvain GARCIA (RAZEL), candidat à sa propre succession en tant que vice-président granulats, était également réélu à l'unanimité.



Le seul changement revenait au collège BPE où Jean-Marie MODICA (Cemex Bétons) accédait à la présidence, remplaçant ainsi Jean-Louis AUREJAC (Point P) qui n'avait pas souhaité se représenter compte-tenu de ses nouvelles fonctions au sein de son entreprise.



Cette assemblée générale marquait également le passage de témoin entre Michel WARINSKO qui faisait valoir ses droits à la retraite après avoir assumé pendant 21 ans la fonction de secrétaire général de l'UNICEM régionale, à Philippe GOUZE qui assurait jusqu'alors les fonctions de secrétaire général adjoint et d'auditeur-charte régional. Cette journée encore estivale et empreinte

d'émotions a bénéficié de la présence des présidents nationaux de l'UNICEM et de l'UNPG, ainsi que du délégué général de l'UNICEM et du secrétaire général du SNBPE. Près d'une centaine de personnes a participé à cette journée organisée à proximité de TOULOUSE, journée conclue de belle manière par une ballade en péniche sur le Canal du Midi."

AUVERGNE

Aline PICARONY a pris ses fonctions de secrétaire générale de l'UNICEM où elle remplace Jean-Roch MAUZY qui est devenu quant à lui secrétaire général de l'UNICEM siège.

PAYS-DE-LOIRE

Emmanuel TORLASCO est secrétaire général de l'UNICEM Pays-de-Loire depuis le 22 août 2011.

Vient de paraître

SNBPE

CONSEILS PRATIQUES

Avec 13 fiches mises en lignes en juillet et 4 en novembre, le SNBPE poursuit la mise à la disposition de ses adhérents dans leur espace réservé www.snbpe.org de ses Fiches de Partages des Bonnes Pratiques environnementales.

7 fiches supplémentaires sont en préparation.

Avec la mise en ligne prochainement d'un site rénové aux rubriques plus claires, ces fiches constitueront un outil d'évaluation et d'optimisation des installations, facilement accessibles et consultables par les producteurs de BPE qui le souhaiteront.

4. REJET DES EAUX PLUVIALES

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

4.1. GESTION DES MES (MATIÈRES EN SUSPENSION) ET HYDROCARBURES DÉBOURBEUR/DÉSHUILEUR

Règles de mise en place, contexte :

- Les sites industriels (hors zone de process) peuvent rejeter les hydrocarbures et les pollutions, les eaux et boues sur des sites dédiés (doivent être étiquetés avant tout usage) et sur le site du débouilleur/déshuileur.

1) Intention du système est primordial :

- Faire capter 1 à 2 litres par m² d'unités végétales.
- Ce dispositif amène les déchets et les boues vers des filtres adaptés.
- Valable le débouilleur/déshuileur en cas de débordements accidentels.

Description schéma :

Source: Fiche de bonnes pratiques
Rejet des eaux pluviales

7. INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

7.4 GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES

Description :

- Les produits sont incorporés au mélange du béton. Ils améliorent les qualités du béton à l'état frais ou durci.

Règles de mise en place, contexte :

- Obligations réglementaires de la rubrique 2015 reprises dans la future rubrique 2018 des ICPE.
- Evaluation, gestion et maîtrise du risque chimique.
- Les produits sont les produits chimiques classés dangereux ou non selon la directive 609/61/CE en six niveaux de danger.
- Ils doivent être étiquetés, marqués et étiquetés selon certaines règles.

1) Stockage :

Étiquettes :

- Stocker dans un conteneur identifié et adapté à celui de la famille directe du produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Le conteneur est hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.
- Les conteneurs doivent être remplis avec soin et maintenus en parfait état de propreté et de sécurité.
- Les conteneurs doivent être étiquetés, munis de jauge de niveau et leur étiquette visible.

Source: Fiche de bonnes pratiques
Intégration environnementale